



Direction de l'Enfance

Projet d'établissement 2026-2030 de « Minuscule »

Crèche « minuscule »

14 Place Auguste Mulac – 16000 - ANGOULEME

Tel : 05 45 95 36 14

Courriel : m.a.saintcybard@mairie-angouleme.fr

Direction de l'Enfance

Adresse physique : 111 rue de Saintes 16000 ANGOULEME

Tel : 05 45 38 70 10 – Fax : 05 45 23 27 59

Courriel : petite_enfance_angouleme@mairie-angouleme.fr

Coordonnées postales : Direction de l'Enfance – Hôtel de Ville
1, place de l'Hôtel de Ville – C S 42216 - 16022 – ANGOULÊME CEDEX 11

SOMMAIRE

	Page
Introduction	3
1. Description de la structure	4 à 9
2. Projet social	9 à 12
3. Projet pédagogique et éducatif	13 à 17
Fiches Thématiques	18 à 33
L'enfant acteur de sa journée au sein de la crèche	18
La place de la famille dans l'accueil de l'enfant	25
Explorons l'extérieur et l'environnement autour de la crèche	30
Évaluation envisagée	34

Introduction :

Ce projet d'établissement est l'aboutissement d'une année riche :

- en réunions au sein des équipes de toutes les structures et services de la Direction de l'Enfance
- en échanges entre l'ensemble des agents
- en réflexions sur les pratiques professionnelles.
- Ce document est destiné à évoluer tout au long de sa période de validité : du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur (notamment le décret du 31 août 2021) et s'insère dans l'ensemble des documents de référence constitué à l'échelle de la Direction de l'Enfance :

- Les orientations politiques définies pour le secteur par la Municipalité
- Règlements de fonctionnement des multi-accueils et contrats de projets des autres services Petite Enfance (Relais Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
- Charte Nationale d'accueil du jeune enfant
- Référentiel National de la qualité d'accueil du jeune enfant

Il comprend :

- une description de la structure ;
- un projet social qui présente le territoire sur lequel elle est implantée, le public qu'elle accueille et les partenaires qu'elle mobilise ;
- un projet éducatif et pédagogique, décliné sous la forme de fiches-actions thématiques qui ont permis de réfléchir à des actions concrètes, qui seront évaluées régulièrement pour mesurer leur impact sur la qualité du service proposé et leur adéquation avec les besoins des enfants et des familles accueillis.

1. Description de la structure

« Minuscule » est une structure d'accueil du secteur Nord Ouest de la Ville d'Angoulême.



- Historique

L'historique : l'origine du nom de la crèche de Saint-Cybard vient du Saint nommé Cybard né en 503. Il était le fils d'un gouverneur du Périgord et, vers quarante ans, il vint chercher retraite sur les bords de la Charente. Le bâtiment a été créé en 1880. Il s'agissait certainement d'une œuvre publique où les dames patronnesses apportaient leur dévouement. Les parents travaillaient dans les usines du quartier. Une partie du bâtiment est classée par les monuments historiques.

Afin d'harmoniser les noms des structures petite enfance en lien avec l'image de la ville : capitale de l'image et de la bande dessinée et après de multiples rebondissements, le projet de dénomination de la crèche arrive à son terme. Ainsi cette identité permet d'identifier la structure au sein du quartier d'implantation. Les propositions devaient être en lien avec des films d'animation jeunesse, créés de préférence au sein des sociétés de production de la ville ou d'album jeunesse. La consultation des habitants du quartier, des parents et de l'équipe de la structure ont plébiscité le nom de « Minuscule ». La société Futurikon, créée en 1996, à l'initiative de Philippe Delarue, PDG et producteur, implantée à Paris et Angoulême, spécialisée dans la production et la distribution de programmes d'animation, de longs-métrages, et de documentaires, a gracieusement accepté de prêter le nom d'un de ses grands succès à la crèche de Saint-Cybard. A ce titre, l'inauguration de la crèche « minuscule » s'est tenue le 22 septembre 2025.

- Présentation des moyens mis en œuvre

- Personnel

L'équipe est constituée :

- **d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants** qui a pour mission :
 - L'organisation de l'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect des dispositions législatives et réglementaires au niveau national ;

- L'animation et la gestion des ressources humaines ;
 - La gestion administrative, financière et opérationnelle ;
 - Le développement et la coordination partenariale.
- d'**une éducatrice de jeunes enfants en continuité de direction** qui veille au bien-être des enfants. Elle met en place des projets avec l'équipe et insuffle une réflexion sur les pratiques professionnelles, en concertation avec la directrice et conformément à la politique municipale de la petite enfance. Elle assure la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice.
 - de **six auxiliaires de puériculture et de quatre accompagnants éducatifs petite enfance** qui sont en charge de l'accueil, des soins et des activités sous la responsabilité de l'équipe de direction.
 - d'**un cuisinier** qui assure la production et la valorisation des préparations culinaires à partir de fiches techniques dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective. Il participe à des projets au niveau du multi-accueil et de la ville.
 - **Parmi les quatre accompagnants éducatifs petite enfance, chaque semaine un professionnel** assure les différentes tâches ménagères et l'entretien du linge nécessaires à l'entretien de la crèche.
 - **Un Référent Santé et Accueil Inclusif**, qui travaille en étroite collaboration avec l'accompagnante santé et les professionnels de la structure, mais aussi avec les partenaires en matière de santé, de prévention et de handicap.
 - **Une Accompagnante Santé**, infirmière puéricultrice, présente deux demi-journées par semaine, accompagne les professionnels en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles et du suivi vaccinal. Elle intervient auprès des enfants et des familles selon les besoins.
 - **Une psychomotricienne** est présente dans la structure environ une fois tous les quinze jours ou plus selon les besoins. Elle a un rôle d'observation et de prévention au niveau du développement de l'enfant. Elle accompagne l'équipe dans une réflexion au niveau des enfants, des pratiques professionnelles, de l'aménagement de l'espace et fait le lien avec les différentes structures (CAMPS, CMP, Services de la Direction de l'Enfance)
 - **Le personnel de la Brigade de remplacement de la Direction de l'Enfance**, composée de trois auxiliaires de puériculture et cinq accompagnants éducatifs petite enfance, pallie au manque de personnel au quotidien (congs annuels, temps partiels, formations, arrêt maladie). **Des agents du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale** peuvent être appelés pour assurer un remplacement en cas de besoin.
 - **Des stagiaires** sont accueillis régulièrement. Un planning est établi par la Direction de l'Enfance. Une charte d'accueil permet de les informer du déroulement de leur stage. Un tuteur est désigné au sein de l'équipe et l'accompagne tout au long de cette période. L'éducatrice est responsable de l'encadrement de ces stagiaires.
 - **Des apprentis EJE, Auxiliaire de puériculture, CAP AEPE** peuvent être employés par la ville d'Angoulême. La répartition se fait sur l'ensemble des crèches ce qui permet que chaque structure puisse accompagner un/une apprenti(e). De ce fait, nous

n'accueillons pas tous les ans un étudiant.

Chaque année, le personnel peut être amené à changer de service. Aussi, le personnel bénéficie de formations tout au long de l'année.

- Moyens matériels et locaux

« Minuscule » a une superficie de 378 m².

L'entrée se fait par la cour qui donne sur la rue. Un interphone permet en toute sécurité de contrôler les entrées et les sorties.

Le bureau de l'équipe de direction se trouve près de l'entrée. La lingerie se compose de deux pièces et la cuisine est aménagée selon les normes en vigueur.

A l'étage, se trouvent un vestiaire et une salle du personnel.

Il y a deux espaces extérieurs : un patio ouvert sur les espaces d'accueil et une cour qui donne sur la rue. La crèche a bénéficié d'une renaturation de ces deux espaces en 2024. Un revêtement drainant sans perturbateur endocrinien a été installé dans la cour, ainsi que deux arbres pour ombrager davantage de surface et améliorer le confort d'été. Un écran végétal avec des plantes grimpantes le long du grillage permettra de renforcer l'intimité en limitant les interactions avec l'extérieur ; un espace naturel avec des copeaux et des jeux en bois (plots, tronc servant de poutre, chemin sensoriel) a été intégré. Beaucoup de massifs végétaux à toucher et sentir ont été plantés.

La structure est lumineuse, bien exposée. Les déplacements sont facilités par l'aménagement des services au rez-de-chaussée.



La crèche est organisée en deux services, multi-âge, depuis septembre 2018 :

- Un service accueillant 18 enfants avec quatre professionnels fixes appelé « Le cocon des papillons » ;
- Un service accueillant 17 enfants avec quatre professionnels fixes appelé « Le nid à coccin'ailles ».

Chacun des services est aménagé pour répondre aux différents besoins des enfants, quel que soit leur âge.

- **Budget**

La structure est un service municipal qui bénéficie du soutien financier de la CAF et de la MSA. Les familles contribuent à son fonctionnement selon leurs revenus et la composition de leur famille en application du barème de la CNAF.

Elle bénéficie également d'un budget de fonctionnement (matériels éducatifs, livres, restauration), d'un budget linge et d'un budget investissement (matériels de puériculture, mobiliers). Le montant de chaque budget est voté annuellement en conseil municipal.

- **Description de l'organisation et du fonctionnement actuel**



« Minuscule » a un agrément d'accueil de 35 places avec la possibilité de sur-inscription pour accueillir 10% d'enfants supplémentaires, soit 38 enfants (conformément au décret de juin 2010).

Les horaires des agents peuvent être réadaptés en fonction des contrats des enfants pour assurer l'encadrement nécessaire conformément à la réglementation en vigueur.

Toutes les semaines, la directrice remplit un tableau avec le nombre d'enfants prévus et le nombre d'agents présents afin d'informer la Direction de l'Enfance du taux d'encadrement. Ce document permet de déclencher une demande de remplacements, si cela s'avère nécessaire.

- **Modalités d'accueil**

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Nous accueillons des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à 3 ans révolus.

Le dossier est constitué au service aux familles à la Direction de l'Enfance de la Ville d'Angoulême. Depuis mars 2025, la mairie d'Angoulême a mis en place un portail familles informatique qui permet de réaliser en ligne l'ensemble des démarches administratives (inscription, visualisation et paiement des factures, et pose des congés). Ce portail est accessible via l'adresse : familles.angouleme.fr

Les couches, les repas préparés sur place et le linge sont compris dans le prix de journée.

Le multi-accueil offre 4 types d'accueil :

- **Un accueil régulier** à temps plein ou à temps partiel, formalisé par un contrat qui définit les jours et les heures d'accueil. Un accueil relais peut être proposé selon la situation de la famille (changement de travail, formation...). Une commission d'attribution des places a lieu régulièrement (au moins trois fois par an). Elle examine les demandes d'accueil de plus de 20h par semaine. L'accueil est formalisé sur l'année civile par un contrat d'un an (sauf en cas d'entrée ou de sortie en cours d'année). Il définit le temps de présence de l'enfant par jour et en heure durant la période du contrat.
- **Un accueil occasionnel** peut faire l'objet d'une réservation en fonction des créneaux disponibles. A défaut de réservation, l'accueil se fera selon les disponibilités du moment, cet accueil n'engendre pas la signature d'un contrat.
- **Un accueil d'urgence** permet de répondre à un besoin imprévu et urgent (cinq jours renouvelables une fois). Il est réservé à des situations exceptionnelles, examinées au cas par cas par le Service aux Familles.
- **Un accueil à temps déterminé** peut être proposé aux parents en changement de situation professionnelle et ce sur une durée de trois mois maximum, pour permettre d'attendre la décision de la commission d'attribution des places.

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique peut être réalisé selon un projet d'accueil individualisé (PAI). Cet accueil requiert de disposer des bonnes informations, d'une relation solide avec les partenaires, et des démarches à suivre pour ne pas mettre en danger les enfants et leur apporter l'accompagnement nécessaire.

Il n'est pas possible de fréquenter deux lieux d'accueil différents. De même il est impossible de cumuler un accueil dans la structure et à l'école sauf dans quelques cas particuliers (tel que pour les enfants en situation de handicap afin de favoriser leur intégration scolaire).

Conformément au décret 2006-1753 du 23 décembre 2006, la structure réserve une place sur vingt pour un enfant dont les parents sont bénéficiaires de minima sociaux (revenu de solidarité active, RSA majoré ou allocation de solidarité spécifique). Afin de garantir la continuité de l'accueil, les enfants concernés continuent à être accueillis au titre de cet engagement même si leurs parents ont cessé d'être bénéficiaires d'un minimum social.

Mais plus largement, la Ville d'Angoulême a décidé de réserver une place sur dix pour des enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle et/ou sociale : recherche d'emploi, stages de formation, bénéficiaire d'un suivi social (CHRS, centre maternel, travailleurs sociaux du Conseil Général, PMI...).

Concernant tous les types d'accueils, quel qu'ils soient, une période de familiarisation est nécessaire. Sa durée conseillée est de 15 jours en présence de son ou ses parents, mais cela est adaptable en fonction des enfants et du besoin de la famille.

La structure est fermée pendant quatre semaines en été, une semaine pendant les vacances de Noël et à l'occasion de certains ponts. Chaque année, elle ferme deux jours à l'occasion de journées pédagogiques. Le planning des fermetures est affiché en début d'année et transmis aux parents. Un accueil de remplacement peut être proposé à la famille dans une autre structure de la Ville (sauf pour les fêtes de fin d'année).

- **Aspects administratifs des relations avec les familles**

L'inscription administrative des enfants s'effectue à l'accueil du service au familles, à la Direction de l'Enfance. Les parents reçoivent une information sur les différents types d'accueil. Une fois le dossier administratif enregistré, et après l'attribution de la place par la commission d'admission pour les accueils réguliers de plus de 20h par semaine, les parents peuvent prendre contact avec la responsable de la structure d'accueil.

La participation financière des familles est calculée selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale. Elle varie selon le revenu imposable et la composition de la famille, le paiement fait l'objet d'une facture éditée à la fin du mois.

Pour l'accueil régulier de plus de 20h, la facturation est mensualisée et basée sur la réservation annuelle contractualisée et les congés, pour être déductibles, doivent être planifiés par écrit (document type fourni par la structure) ou via le portail famille 10 jours à l'avance.

La présence de l'enfant peut être contractualisée par un contrat d'accueil régulier, avec un temps d'accueil de l'enfant défini en jours et en heures par semaine ou un contrat à « horaires variables » pour répondre aux familles dont les horaires et les jours de travail varient. Le planning mensuel est établi chaque début de mois et remis à la directrice de la structure.

Pour l'accueil occasionnel, la facturation est basée sur le nombre d'heures réelles et/ou réservées. L'organisation de cet accueil se fait dans la mesure du possible une semaine avant et est réorganisé quotidiennement selon les absences des enfants et de la présence du personnel.

Pour l'accueil d'urgence, il est appliqué un tarif fixe de participations familiales défini chaque année.

2. Projet social

- **Environnement local**

- **Aspects géographiques**

« Minuscule » se situe 14 Place Auguste Mulac dans le quartier Nord d'Angoulême (secteur 2) selon le découpage des conseils de quartier définis par la municipalité. C'est véritablement une crèche de quartier. L'accès est très facile : arrêt de bus, parking, certaines familles viennent à pied, même du centre-ville.

C'est une « petite ville » dans la ville. Seul quartier situé sur la rive droite de la Charente, relié par un pont et une passerelle à la ville même. C'est un lieu de promenade fort apprécié des familles avec la coulée verte, les bords de la Charente...

Le quartier, avec son campus de l'image, accueille quelques 600 étudiants dans cinq écoles. L'implantation progressive de ces écoles a permis une réhabilitation foncière importante et rajeunit le quartier.

Autour de la place Auguste Mulac se trouve une église, des écoles, un marché présent une fois par semaine. C'est un quartier très animé, les commerces y sont nombreux : deux boulangeries, un boucher-traiteur, une pharmacie et de nombreux coiffeurs, un marchand de chaussures, un opticien, un centre commercial et de nombreux restaurants (0,8 commerce tous les 100 mètres). La Direction de l'Enfance est située dans le centre commercial. Le quartier dispose également, de plusieurs services : une ludothèque, une MJC (Rives de Charente), une école maternelle, une école élémentaire répartie dans deux établissements, un gymnase, des cabinets médicaux.... On y trouve des lieux culturels comme le musée du papier et le musée de la bande dessinée. Il existe une vraie vie de quartier !

Les transports offrent un accès facile vers le centre-ville et le quartier de la gare. La rue de Saintes permet d'accéder aux deux nationales (N10 et N 141)

Les familles sont très attachées au quartier.

- Indicateurs démographiques

Aujourd'hui, l'extension de la ville vers la périphérie fait de Saint Cybard un quartier résidentiel avec beaucoup de maisons individuelles et très peu d'immeubles (logement social HLM 4%). Actuellement de nouveaux logements HLM sont présents rue de Saintes.

Au Nil s'est installée l'ENJMIN et la brasserie universitaire ainsi que l'îlot désormais occupé par la résidence étudiante.

Sur Angoulême, la population totale est de 41 423 habitants (INSEE 2022).

Année	2021	2022	2023
Nbre de naissances	470	510	472

Le quartier reste relativement jeune et actif. 24,2 % de la population sur Angoulême a entre 15 et 29 ans.

- Caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire

C'est un quartier dynamique. Les catégories socio-professionnelles qu'on retrouve le plus sont les employés et les professions intermédiaires. En 2022, le taux de chômage était de 10%. A Saint-Cybard, la situation est plutôt favorable et le taux de chômage est moindre par rapport à d'autres quartiers.

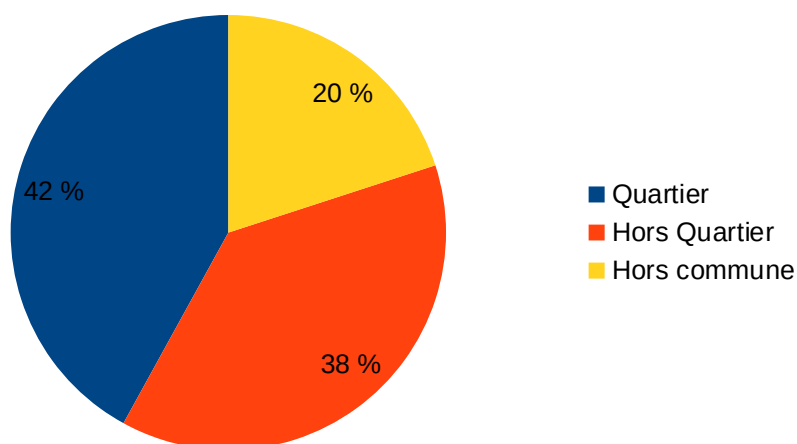
- [Le public accueilli](#)

En 2024, la structure accueille 56 familles (soit 60 enfants) :

- 55 en accueil régulier
- 5 en accueil occasionnel

On note un pourcentage important des familles résidant à Angoulême dans le quartier de St

Cybard ou les quartiers limitrophes :



La crèche compte 4 familles monoparentales.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les professions du médico-sociales, les enseignants, ainsi que les intermittents du spectacle. La présence d'intermittents du spectacle est une spécificité du quartier qui influe sur les demandes de la structure.

Les familles sont majoritairement originaires de Charente.

Le quartier de St-Cybard ne bénéficie pas de structure type halte-garderie. L'ouverture de l'accueil occasionnel a permis aux familles qui habitent ce quartier et qui ne travaillent pas, d'avoir accès à un mode d'accueil sans devoir monter au centre-ville. Elle a permis également davantage de mixité sociale au sein de la structure et a renforcé les liens avec la Protection Maternelle et Infantile.

- [Le partenariat](#)

La proximité de la **ludothèque** permet de s'y rendre régulièrement (une séance une fois par mois) ainsi qu'au **gymnase** Mario Roustan (les vendredis matin, hors périodes scolaires).

Tous les matins, sauf le lundi où lorsque la météo ne le permet vraiment pas, les enfants vont chercher le pain à la **boulangerie** du quartier .

Toutes ces sorties sont organisées à tour de rôle pour les enfants et les familles qui désirent nous accompagner.

L'**école maternelle** du quartier convie les enfants inscrits à l'école Charles Perrault à se rendre, une matinée, à l'école pour en découvrir les lieux et partager des moments du quotidien dans la classe (temps de lecture, récréation, motricité...), afin d'envisager une rentrée scolaire plus sereine.



Au niveau de la Ville, tous les services de la Mairie, et plus particulièrement les fonctions support de la Direction de l'enfance sont des partenaires indispensables au bon fonctionnement de la structure.



Le service de la restauration scolaire est un interlocuteur privilégié et indispensable pour l'élaboration des repas. Des commissions menus sont organisées tous les mois avec la présence de cuisiniers, de certaines responsables de structures et d'agents auprès des enfants.

Le service des **Espaces Verts** intervient régulièrement depuis quelques années et propose des ateliers de jardinage et de découverte.

Les enfants bénéficient de séances à la pataugeoire du multi-accueil « **Le monde de Zarafa** », minimum une fois par mois, entre novembre et mai.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile est également un partenaire, qui oriente et accompagne des familles vers la crèche.

- **Le travail en réseau au sein de la Direction de l'Enfance**

Un des axes de travail est d'informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant. En général, le premier accueil des familles se fait au niveau du service aux familles de la direction de l'enfance, qui contacte l'équipe de direction en fonction des demandes et des besoins des familles. Ce travail en réseau permet de répondre aux besoins des familles en fonction des places disponibles et d'atteindre les objectifs fixés par la municipalité.

Le deuxième axe concerne une offre d'accueil de qualité, diversifiée et adaptée aux besoins des familles. Dans cette optique, l'élaboration des projets d'établissements des structures a été réalisée avec l'ensemble des équipes en lien avec la Direction de l'Enfance. Le fonctionnement des structures en multi-accueil a été mis en place en novembre 2010 pour répondre aux demandes des familles.

Le troisième axe est d'accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale. Des réunions sont organisées régulièrement avec les équipes de direction des structures, la psychomotricienne, les référentes santé et la responsable du service Petite Enfance afin de réfléchir à la place des familles et à leur accompagnement dans les structures.

3. Projet pédagogique et éducatif :

- l'arbre des objectifs :
 - **objectifs de la Direction de l'Enfance:**

L'inscription dans le projet municipal

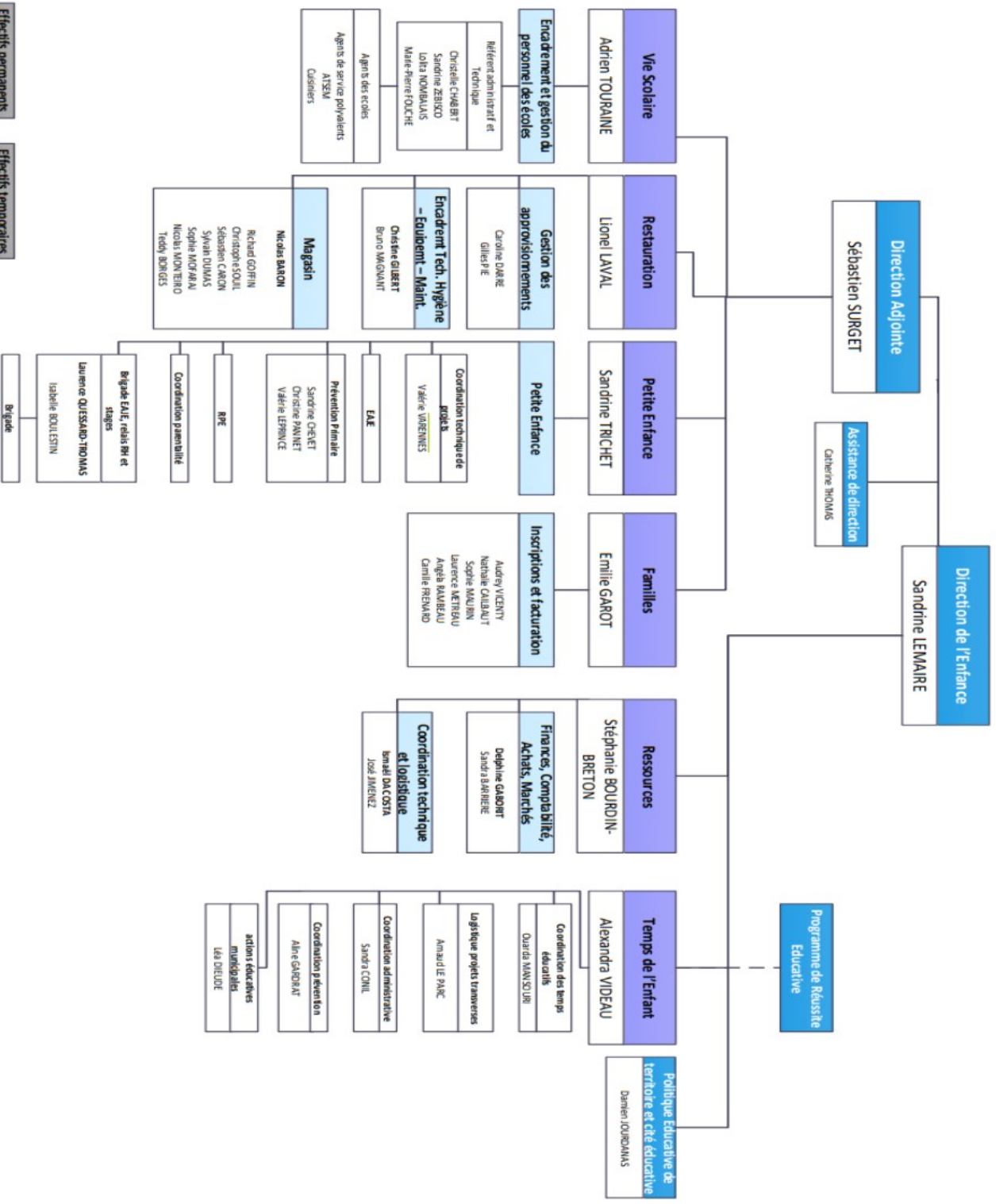
- participer au développement et à l'attractivité du territoire de la Ville d'Angoulême grâce à l'offre de service proposée aux habitants et à une politique éducative innovante
 - identifier et prendre en compte les besoins des familles dans leurs démarches auprès de la Ville
 - affirmer et coordonner une politique éducative de territoire avec l'ensemble des partenaires éducatifs
 - proposer et piloter un schéma directeur visant à rationaliser l'offre d'accueil et améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les structures petite enfance et les écoles publiques de la ville.
- **Les objectifs du service Petite Enfance :**

Le Projet du service Petite Enfance s'insère dans le projet de la Direction de l'Enfance, lui-même faisant partie intégrante du programme et du plan d'action municipal.

La politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême s'organise sur trois grands axes d'intervention :

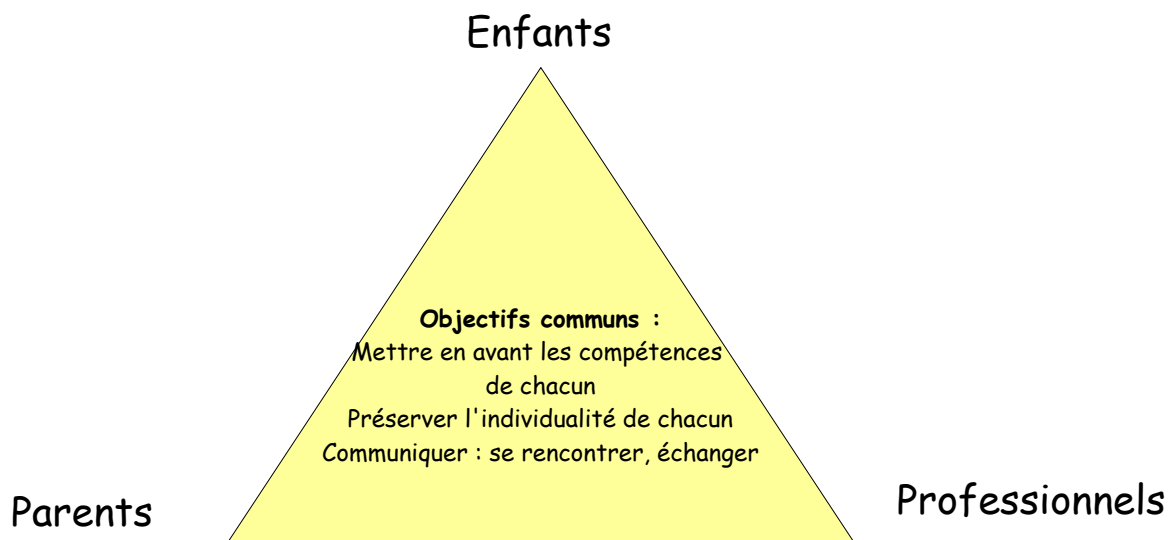
- 1) informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant,
- 2) proposer une offre d'accueil de qualité,
- 3) accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

La petite enfance est une étape essentielle au cours de laquelle l'attitude des parents et des adultes qui entourent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité.



Effectifs permanents

Effectifs temporaires



Vis-à-vis des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Deux objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Inscire l'enfant et sa famille dans leur environnement ◦ Préserver l'individualité de chacun dans le respect de ses différents moments de vie • Deux objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assurer une continuité et une cohérence dans les différents moments de vie de l'enfant ◦ Accompagner l'enfant de manière adaptée et harmonieuse • Des moyens mis en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Observer ◦ Veiller au rythme individuel de chacun au sein du groupe ◦ Recenser le besoin ◦ Prendre en compte la demande ◦ Échanger, écouter ◦ Accueillir de manière individualisée dans la collectivité ◦ Valoriser les compétences de chacun ◦ Favoriser la découverte de l'enfant ◦ Écouter, entendre ◦ Évaluer, réajuster
------------------------------	---

Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> ◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur ◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant • Améliorer la qualité de l'accueil au sein des structures <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'associer aux parents pour veiller ensemble au maintien d'un accueil de qualité • Mettre à profit les compétences de chacun des acteurs pour favoriser l'accueil de l'enfant et de sa famille <ul style="list-style-type: none"> ◦ Créer du lien avec les partenaires extérieurs afin de croiser les regards sur le développement de l'enfant et d'accompagner celui-ci de manière adaptée ◦ Saisir toutes les opportunités éducatives à disposition pour favoriser les découvertes et les expérimentations de l'enfant ◦ S'appuyer sur la complémentarité et la cohésion des différents professionnels pour assurer un accueil de l'enfant de qualité ◦ Veiller à la continuité éducative entre les parents et les professionnels • S'adapter aux évolutions de la société et aux demandes qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recenser le besoin ◦ Prendre en compte la demande ◦ Échanger, écouter ◦ Collaborer dans l'intérêt de l'enfant ◦ Accueillir de manière individualisée dans la collectivité ◦ Évaluer, réajuster
Vis-à-vis des professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> ◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur ◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant • Harmoniser les pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réinterroger ses pratiques et ses valeurs ◦ Échanger, réfléchir au sein de la Coordination des Structures Petite Enfance ◦ Valoriser les compétences de chacun ◦ Participer, s'intégrer, être acteur en individuel et en équipe ◦ Accueillir, écouter, entendre, s'ouvrir et s'enrichir ◦ Évaluer, réajuster • Favoriser les échanges entre les différents partenaires <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pour tous : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer : se rencontrer, échanger ◦ Au niveau des partenaires éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en lien entre les différentes institutions (passerelles) ▪ Connaître les différents acteurs locaux sur le territoire ◦ Au niveau professionnel : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre à connaître les différents membres de notre groupe par les échanges pour former une équipe ▪ Apprendre et aller à la rencontre des familles, écouter, reconnaître

Les objectifs généraux et opérationnels définis par l'équipe de direction pour la durée du projet d'établissement déclinent les orientations présentées ci-dessus :

Ils sont les suivants :

- Garantir à chaque enfant un accueil individualisé qui répond à ses besoins, au sein d'un fonctionnement en multi-âge :
 - Permettre aux enfants de s'épanouir en leur offrant des univers ludiques différents
 - Favoriser les échanges entre les enfants et les professionnels
 - Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
 - Renforcer le travail d'équipe
- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales
- Optimiser la communication au sein du multi-accueil (parents, enfants, professionnels)
- [Les valeurs développées par l'équipe de la crèche, sous la forme de fiche-action](#)

L'équipe a dégagé trois axes de réflexions importantes en lien avec le travail au sein de la structure :

- L'enfant acteur de sa journée au sein de la crèche
- La place de la famille dans l'accueil de l'enfant
- Explorons l'extérieur et l'environnement autour de la crèche

THÉMATIQUE n°1

L'enfant acteur de sa journée au sein de la crèche

Axe d'intervention concerné lié à la politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême :

- Axe 2 : Proposer une offre d'accueil de qualité

Objectifs de l'action :

- Veiller au bien-être de l'enfant et de sa famille
- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Sécuriser l'enfant durant son temps accueil
- Adapter la posture et la pratique professionnelle auprès de l'enfant au regard des neurosciences

Attendus de cette action :

- Échanges respectueux, individualisés et bienveillants
- Réponse adaptée aux besoins des enfants
- Observation de qualité et partagée
- Communication optimale efficace au sein de l'équipe
- Confiance mutuelle entre les parents et les professionnels
- Démarche professionnelle individuelle pour améliorer la communication
- Écoute

Public(s) ciblé(s) :

- Parents
- Enfants
- Professionnels

Lieux du déroulement de l'action :

- La structure d'accueil et lors des sorties.

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- Durant le temps de l'accueil et lors d'événements ponctuels
- Durant le temps de vie du projet

Personnes en charge de l'action :

- Chef de projet : équipe de direction (éducatrices de jeunes enfants)
- Personnes associées :
 - Agents de la structure (dont la brigade)
 - Pôle prévention primaire (Psychomotricienne, Référent Santé Inclusif, Accompagnant santé)

Place des parents :

L'équipe accueillante verbalise aux familles l'implication de l'enfant dans les différents temps qu'il vit au sein de la structure. Elle exprime et accompagne les familles dans la

notion de « prendre le temps » pour répondre à un besoin de l'enfant.

Partenariats à mobiliser :

- Les services de formation (CNFPT etc.)
- Les retours de formation en interne
- Les familles

Moyens mis en œuvre et à développer :

- Les transmissions
- Les outils de communication au sein de la structure
- Le premier accueil et la familiarisation
- Réunions thématiques
- Postures professionnelles
- Travail individuel autour de la communication

Déroulement de l'action :

1) La familiarisation

Durant la familiarisation, l'enfant participe à la vie quotidienne de la structure par répétition en présence de son/ses parent(s). L'enfant va vivre le même temps tous les jours, avec la même personne, dans un même lieu, avec les mêmes rituels et les mêmes jeux. Cette familiarisation va favoriser les repères de l'enfant pour aborder chaque futur temps de présence avec plus d'aisance et de sécurité.

Pendant les temps de présence, l'enfant, en fonction de son besoin et de sa capacité, est libre de participer et d'agir par lui-même. Quant à la place du parent, celui-ci peut se positionner en adulte phare, au sol, et laisser son enfant aller et venir pour explorer ce nouvel environnement.

2) L'objet transitionnel

« Le doudou est un objet transitionnel qui permet à l'enfant de faire le pont entre sa relation fusionnelle avec ses parents, et le monde extérieur, tout en conservant un petit bout d'eux. »

Il est possible qu'à la maison, l'enfant, dans son univers connu et sécurisant et sans séparation d'avec son parent, n'ait pas eu besoin de doudou jusqu'à présent. En arrivant à la crèche, c'est un monde nouveau qui s'offre à lui, avec toute sa richesse mais qui peut conduire à différentes peurs chez l'enfant. Le doudou l'aidera alors, si besoin, à faire la transition entre le domicile et la collectivité.

C'est un outil précieux, pour lui et pour les professionnels, pour assurer son bien être.

Au sein de la structure, le doudou est laissé à disposition de l'enfant, qui sait où le trouver lorsqu'il en éprouve le besoin. C'est en ayant cette autonomie que l'enfant pourra plus tard s'en détacher. Nous veillons cependant à ce que le doudou ne se substitue pas au réconfort d'un adulte.

Les tétines sont également à la disposition de l'enfant, en fonction de leurs besoins.

3) La continuité

Pour la continuité auprès des enfants, chaque jour les professionnels ont un horaire identifié auprès des bébés/moyens ou des grands (Ouverture/Milieu2 auprès des grands,

Milieu1/Fermeture auprès des bébés/moyens).

Cette continuité est essentielle pour les plus petits qui ont besoin de repères et de sécurité. De ce fait, les professionnels veillent à accompagner les mêmes enfants au repas et à l'endormissement (Je donne le repas à Louis, je lui donne également le goûter. Je couche Louis, je fais en sorte de lever Louis.)

Auprès des plus grands, l'enfant est libre de choisir l'adulte vers lequel il souhaite aller. Les professionnels veillent également à respecter une continuité auprès des grands (pour ceux qui le souhaitent ou en ont besoin) durant les différents temps de la journée.

4) L'observation & l'adulte phare

L'adulte est « présent » au sol, avec l'enfant lorsqu'il évolue dans l'espace. L'adulte phare « éclaire » le jeu et l'environnement dans lequel joue l'enfant. Sa posture d'observation a pour but de soutenir l'activité spontanée de l'enfant. Sentant ainsi l'attention discrète de l'adulte, l'enfant peut s'investir, se concentrer dans son jeu et expérimenter de sa propre initiative. Il peut donc s'appuyer sur l'adulte qui l'observe pour faire ses propres découvertes et rentrer en relation avec les autres.

Il est important de trouver la bonne distance, celle qui laisse l'initiative à l'enfant, tout en étant disponible pour lui et tout en soutenant ce qu'il fait par le regard et par la communication verbale et non verbale.

Cet accompagnement de l'adulte vise à favoriser la sécurité affective de chacun, accompagne l'enfant dans ses divers apprentissages et prévient les conflits.

Notre rôle de professionnel n'est pas de dire à l'enfant comment il faut faire mais plutôt de mettre en place l'environnement qui va lui permettre de faire. Le professionnel n'est pas un guide pour l'enfant mais celui qui le voit, le comprend, suit son état émotionnel, l'accompagne dans ses progrès.

L'observation active nous permet de repérer et de répondre au plus près aux besoins individuels et de groupes tout en respectant les compétences et le développement individuel de chaque enfant.

Toutes ces différentes notions, énoncées au dessus, contribuent à la sécurité affective de l'enfant.

La sécurité affective :

« La sécurité affective repose sur des figures d'attachement disponibles et bienveillantes, ce qui permet à l'enfant de développer une confiance en lui et en son environnement » (Bowlby, 1988).

Cette confiance est essentielle pour que l'enfant explore le monde et développe ses compétences sociales et émotionnelles.

5) Selon une journée type d'accueil

• L'arrivée et le départ de l'enfant

Au sein de la structure, chaque enfant bénéficie d'un casier à l'entrée qui est adapté en fonction de son développement (bébé en haut pour les familles, moyen tout en bas pour permettre aux enfants de pouvoir l'ouvrir avec facilité et les plus grands au milieu). Les enfants y déposent leurs affaires personnelles. Ils s'avancent ensuite vers leur service. Les

professionnels prennent soin d'accueillir l'enfant et ses parents en verbalisant autant à l'enfant (qui peut nous raconter des choses par son langage verbal ou non verbal) qu'à l'adulte.

- **Jeu libre & aménagement de l'espace**

Avant l'arrivée des enfants, les professionnels installent l'espace de vie de façon à donner envie à l'enfant de venir jouer. Il est donc invité à jouer en jeu libre au cours de l'accueil de l'ensemble du groupe.

Grâce à ces différents objets ludiques proposés, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire. De cette manière on s'attache à répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge. L'adulte n'est pas l'initiateur, il est le metteur en scène, l'enfant reste l'acteur. Il va s'approprier ces univers, ces objets.

C'est par ses expériences que l'enfant découvre le monde qui l'entoure, et apprend. L'enfant, naturellement, expérimente. Il utilise le matériel, les jeux, dans tous les sens en inventant des utilisations auxquelles nous n'avions pas pensé. De cette manière, l'enfant développe sa créativité, son imagination et appréhende les grandes notions de base (grand, petit, lourd, léger...).

L'aménagement de l'espace est pensé et réfléchi en début d'année en fonction du groupe d'enfants et évolue au cours de celle-ci pour s'ajuster au mieux à leurs besoins. Il tient une place importante pour permettre à l'enfant d'exercer son autonomie. A travers lui, l'équipe favorise le jeu autonome, les relations entre enfants, les besoins moteurs et le libre choix.

Dans chaque service, on retrouve un espace jeu symbolique (dînette, poupées, voitures...), un espace moteur (modules de motricité, piscine à balles), un espace jeu de construction, un espace « temps calme », un espace bébé. L'organisation de l'espace joue un rôle déterminant dans la sécurité affective de l'enfant. En effet, en maintenant les jeux et les espaces à la même place, l'enfant développe des repères visuels et spatiaux qui vont le sécuriser.

- **Temps calme, rituels, regroupement**

Chaque jour, la journée de l'enfant est ritualisée par des moments de regroupement par service. Ces rituels permettent à l'enfant d'appréhender un nouveau moment. Les routines clairement établies rassurent l'enfant, car elles lui permettent de savoir ce qui va arriver et de se situer dans le temps. Il se sent ainsi plus dans le contrôle parce qu'il sait ce qu'il doit faire et dans quel ordre. Il développe ainsi son autonomie, sa confiance en lui et son sentiment de compétence. Aussi, l'enfant est rendu acteur car l'équipe laisse choisir l'animation de ce temps (lectures, chants, imagiers, yoga...) aux enfants.

- **Ateliers et sorties**

Lors de ces différents temps, les enfants peuvent manifester leur envie de participer ou non. L'équipe veille à laisser le choix à l'enfant quand cela est possible. Les ateliers ne sont pas dirigés et sont enclin à la découverte pour chaque enfant. Les ateliers peuvent être abordés différemment en fonction de l'enfant, du groupe d'enfant et des professionnels présents.

- **Repas et goûter**

En plus d'une réponse à un besoin physiologique, le repas constitue un moment privilégié de plaisir, de partage, et de découvertes.

Les bébés/moyens mangent dans leur service respectif. L'accompagnement au repas évolue avec le développement de l'enfant : tout petit, le temps du repas est individualisé, il est souvent donné dans les bras. Progressivement, il peut être donné dans le transat, puis lorsque l'enfant tient assis et peut s'asseoir seul, l'équipe propose une chaise basse, à tablette. La maîtrise de la position assise permet à l'enfant de libérer ses mains, qui deviennent l'outil de son exploration. L'enfant aime manipuler ou patouiller la nourriture pour la découvrir. Aussi, nous proposons une double cuillère pour susciter l'envie et l'apprentissage du geste à l'enfant. Lorsque l'enfant commence à manger en morceaux avec aisance, le repas est servi dans une assiette compartimentée (4 compartiments). Le repas est servi dans l'ordre traditionnel (entrée, plat, produits laitiers, fruits) et l'enfant a le choix de manger dans l'ordre qu'il souhaite. Tout est laissé à disposition le temps du repas. En gagnant en autonomie, l'enfant va ensuite manger à table sur une chaise adaptée à sa morphologie, d'abord en individuel, puis avec 1 ou 2 autres enfants.

Vers 18/24 mois et en fonction du développement, l'enfant intégrera la salle à manger. Il faut en effet que l'enfant montre une preuve d'autonomie car celui-ci se retrouvera à table avec 3 à 5 enfants pour un adulte. Le repas sera toujours proposé dans une assiette compartimentée en laissant l'enfant manger selon son appétit et ses envies. L'équipe invite les enfants à goûter mais ne les oblige pas. Les enfants sont encouragés à participer à l'organisation de celui-ci : préparer la mise en place de la salle à manger, mettre le couvert, se servir quand il en est capable (le pain, l'entrée, les fruits).

- **Sommeil**

Le sommeil est proposé en fonction du rythme et du besoin de l'enfant (et suivant les transmissions données par la famille).

Le temps de sommeil est toujours précédé par le temps de déshabillage. Petits et grands participent en fonction de leur développement, pour les petits, ils peuvent aider en levant le bassin, pour les plus grands ils peuvent d'abord retirer chaussettes, pantalons... pour progressivement gagner en aisance par la régularité de leurs gestes.

Pour les moyens/grands, ils possèdent chacun un sac en tissu dans lequel ils y déposent leur vêtements. Un professionnel accompagne l'endormissement de chaque enfant selon les besoins. Le sommeil n'est jamais interrompu par les professionnels, car tant que l'enfant dort nous estimons qu'il en a besoin.

Enfin, un enfant peut dormir dans le service, le temps qu'il gagne en sécurité pour ensuite appréhender le dortoir.

6) L'autonomie dans les différentes étapes de développement de l'enfant

- **La motricité libre**

La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement pour se constituer une sécurité affective. Cette sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir ensuite s'exprimer par sa motricité. Et il est fondamental de lui permettre, dans cette période cruciale, d'être libre de ses mouvements : le laisser bouger, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures... Il peut tester les limites de son corps et expérimenter de nouvelles positions librement. En répétant les exercices, l'enfant se prépare ainsi tout seul aux différentes acquisitions. Il progresse à son rythme sans qu'on ait besoin de devancer ses besoins. Il est important de ne pas le contrarier en lui faisant faire

des choses pour lesquelles il n'est pas prêt, comme l'asseoir, le mettre debout, on risque au contraire de le crispier et de le mettre en échec. La motricité libre permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité.

Au sein de la structure, nous privilégions des espaces au sol, ouverts, sur un tapis, pour éveiller la curiosité de l'enfant et susciter l'envie de se mouvoir. L'enfant sera très souvent posé sur le dos, position de base de l'enfant.

Nous incitons les parents à laisser les enfants pieds nus dès qu'il commence à se mouvoir. En effet, être pieds nus permet aux petits muscles du pied de travailler et de prendre appui pour mobiliser son corps.

Marcher pieds nus développera ainsi la stabilité de l'enfant, son équilibre, sa coordination et sa force musculaire. La marche dépend de la motricité globale de l'enfant. C'est pourquoi un enfant doit, pour apprendre à marcher, avoir déjà développé les grands muscles de son tronc et passer par de différentes phases de développement pour être à l'aise dans son corps. Au sein de la crèche nous veillons donc à respecter le rythme de l'enfant, sans sauter les étapes de son développement. Rien ne sert de forcer un enfant à essayer de marcher. Il marchera quand il sera prêt mentalement et physiquement.

Chez « minuscule », des espaces moteurs et des temps motricité sont pensés pour leur permettre de grimper, sauter mais aussi pour développer de nouvelles capacités en fonction de leur développement. Ces espaces sont appréhendés comme l'enfant en ressent le besoin (une seule consigne = la sécurité). Ex : un toboggan peut se descendre mais également se remonter, l'enfant peut vouloir glisser ou grimper.

Pourquoi faudrait-il laisser plus de liberté aux enfants dans leur exploration ?

Les enfants ont besoin de prendre des risques. Cela leur permet de tester leurs limites, de puiser dans leurs ressources personnelles, de développer leur confiance en eux et leur autonomie mais aussi d'aiguiser leur équilibre, leur compétences psychomotrices et leur notion de sécurité (plus on protège un enfant de la chute, plus il risque de chuter).

• La continence

Même si le terme de « propreté » en crèche est encore employé, nous préférons aujourd'hui la notion de continence qui sous-entend la capacité pour l'enfant de contrôler sa vessie et ses intestins, alors que la notion de « propreté » sous-entendrait qu'avant d'aller aux toilettes, l'enfant serait « sale ».

La continence ne s'apprend pas. Elle se découvre et se vit. C'est une acquisition naturelle qui s'acquiert en quelques semaines et pour toute la vie. La continence ne doit pas devenir un enjeu relationnel, on devient continent pour soi-même.

La continence est sensorielle (pouvoir sentir sa vessie vide ou gonflée), musculaire (capacité à contrôler ses sphincters, pas avant 16 mois), et psychologique (l'enfant doit avoir envie de devenir continent!). Ces trois notions sont complémentaires et si l'une d'elle est manquante la continence ne peut avoir lieu.

Au sein de la structure, nous proposons différents moyens pour rendre l'enfant acteur de son change vers l'acquisition de la continence.

Au quotidien, nous verbalisons les différentes étapes du temps de change, nous nommons les parties du corps et en fonction du développement de l'enfant nous lui proposons de participer (prendre sa couche, prendre un gant, monter et se positionner sur le plan de change, lever le bassin...). Lorsque nous sentons l'enfant prêt physiquement et

psychologiquement, nous pouvons appréhender le change debout. Aussi, nous favorisons les jeux d'eau et de transvasement pour que l'enfant puisse assimiler la notion de vide et rempli. Les ateliers motricité permettent également à l'enfant de développer les notions tels que se reculer, se mettre accroupi, se baisser...

Dés lors qu'un enfant nous verbalise son souhait d'aller aux toilettes, nous lui montrons et expliquons où et comment il peut s'y rendre de manière autonome. L'adulte est aux côtés de l'enfant et ne fait pas à sa place, c'est pourquoi il est également important de favoriser des tenues vestimentaires adaptées pour que l'enfant soit acteur de ce processus.

Enfin, un enfant qui urinerait sur lui 2x par demi journée, pourrait être le signe que l'enfant n'est pas prêt et cela peut donc le mettre en difficulté et venir entraver son estime et sa confiance en soi. Ce processus peut ne pas être linéaire et des allers/retours peuvent être nécessaire, il sera alors important de continuer à l'accompagner avec bienveillance.

7) Pour aller plus loin

- Communication gestuelle associée à la parole en cours de mise en place
- Journée sans horloge, vive au rythme de l'enfant et de ses besoins

Évaluation envisagée :

Méthode d'évaluation

- Observations
- Les formations liées à l'accueil de l'enfant et sa famille
- Transmissions quotidiennes

Critères d'évaluation

- Autonomie et développement de l'enfant
- Appropriation des lieux par les enfants
- Bien-être de l'enfant et de sa famille
- Bien-être au travail
- Divers échanges entre les parents, les professionnels et les enfants

THÉMATIQUE n°2

La place de la famille dans l'accueil de l'enfant

Axes d'interventions concernés liés à la politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême :

Axe 1 : Informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant

Axe 3 : Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

Objectifs de l'action :

- Accompagner les familles dans l'exercice de leurs fonctions parentales
- Offrir une meilleure lisibilité du fonctionnement du multi-accueil
- Favoriser le sentiment de confiance réciproque
- Favoriser les échanges entre familles
- Proposer des temps privilégiés entre parents et enfants
- Prendre le temps pour permettre aux professionnels et aux familles de se connaître

Attendus de cette action :

- Confiance mutuelle
- Bien-être de l'enfant et de sa famille
- Valorisation des compétences parentales
- Identification des besoins des familles

Public(s) ciblé(s) :

- Les parents
- les professionnels
- Les enfants
- Les familles au sens large (grands parents, fratrie...)

Lieux du déroulement de l'action :

- La structure d'accueil et lors des sorties.

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- Durant le temps de l'accueil et lors d'événements ponctuels
- Durant le temps de vie du projet

Personnes en charge de l'action :

- Chef de projet : équipe de direction (éducatrices de jeunes enfants)
- Personnes associées :
 - Agents de la structure (dont brigade)
 - Pôle prévention primaire (Psychomotricienne, Référent Santé Inclusif, Accompagnant santé)

Place des parents :

Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille dans toute sa complexité, dans ses choix, dans ses projets. L'accueil des parents est constitutif de l'accueil de la petite enfance, les parents sont donc un maillon indispensable dans le fonctionnement d'un EAJE.

La place des parents a beaucoup évolué depuis quelques années. Aujourd'hui,

l'accompagnement à la parentalité devient une mission à part entière. La participation des familles est recherchée sous différentes formes. L'enjeu est de favoriser un climat de confiance, pour que les parents soient de véritables partenaires. Leur implication au sein de la structure est aujourd'hui favorisée par une plus grande ouverture et une volonté d'accompagner ensemble l'enfant dans son développement.

Partenariats à mobiliser :

- Parents, familles
- Pôle prévention primaire (Psychomotricienne, Référent Santé Inclusif, Accompagnant santé)
- Les Espaces Verts, les intervenants extérieurs
- Ludothèque, Médiathèque, Musée
- Direction de l'enfance
- Service de PMI

Moyens mis en œuvre et à développer :

- Réunions d'information pour les parents
- Réunions sur des thématiques de la vie quotidienne
- Ateliers, sorties, fêtes
- Échanges entre professionnels et parents
- Accueil, familiarisation et transmissions
- Mise à disposition des compétences des parents (musique, yoga, dessin...)
- Outils de communication

Déroulement de l'action :

Lors de l'admission d'un enfant, l'équipe de direction tient à rencontrer la famille afin de faire connaissance et bénéficier d'un temps d'échanges privilégié. Ce premier temps de rendez-vous permet aux parents de visiter la structure, de rencontrer l'ensemble de l'équipe afin de se projeter, de rentrer dans un processus de confiance mutuelle et de parler du futur accueil à leur enfant.

1) La familiarisation

Même si le terme d'adaptation en crèche est encore employé, nous préférons aujourd'hui la notion de familiarisation qui reprend l'idée de s'accoutumer, de se connaître, plutôt que devoir modifier quelque chose pour s'adapter.

La familiarisation une période clé pour la construction du lien. L'équipe prend le temps de la rencontre et de la découverte mutuelle. Au sein de la structure, nous favorisons une période de 15 jours où l'enfant viendra découvrir l'environnement de la crèche en présence de son/ses parent(s). La présence du/des parent(s) va permettre d'appréhender le fonctionnement de la structure et de construire un lien de confiance avec les deux référentes pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des personnes accueillantes. A travers la confiance des parents, l'enfant se sentira autorisé et en sécurité pour explorer l'espace, s'attacher à de nouvelles personnes et vivre pleinement le temps d'accueil. En effet, le couplage attachement-exploration fonctionne de pair.

Durant ces 15 jours, nous proposons un temps répété. En effet, pour appréhender la nouveauté, l'enfant doit expérimenter dans un contexte de régularité, il s'agit donc de

proposer une répétition de situations identiques. L'enfant remarquera rapidement les situations qui se répètent et cela lui permettra de développer un sentiment de sécurité. De ce fait, les trois premiers jours seront un temps d'accueil, de jeu libre et d'échanges durant 1 heure où le parent doit être présent. Ensuite, seulement en s'appuyant sur ce qui est devenu familier pour l'enfant, une variable (une prise de repas, un temps de sommeil) pourra être introduite pour aller vers la nouveauté toujours en présence du/des parent(s).

Tout ce processus est construit avec la famille, dans le respect de leurs souhaits et de leurs besoins.

L'équipe utilise un document dénommé « Ma petite histoire » qui permet de recenser les habitudes de vie (sommeil, alimentation, éveil...), qui permettront aux personnes accueillantes de respecter les besoins individuels de l'enfant. Un dépliant présentant quelques points clés de la vie en collectivité est également donné aux familles lors du premier temps de familiarisation.

2) Les transmissions

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil de l'enfant. Elle s'établit au quotidien à travers les transmissions, ces échanges du matin et du soir qui permettent aux adultes de prendre le relai avec l'enfant. Durant ce temps chaque parent est invité à entrer dans l'espace de vie de l'enfant.

Les transmissions réalisées par les professionnels portent sur différents volets : les éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, sommeil, change...), particulièrement importants chez les bébés, puis les qualités subjectives de la journée de l'enfant concernant plutôt son humeur, son plaisir d'être là. L'équipe apprécie d'enrichir les transmissions par des anecdotes sur la journée de l'enfant : des retours sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants. L'enfant est placé au cœur des informations transmises et peut interagir durant ce temps.

Un professionnel se rend disponible psychologiquement pour prendre un temps individuel et privilégié avec chaque parent lors de ces transmissions.

3) L'allaitement maternel

Nous soutenons la poursuite de l'allaitement maternel à l'arrivée de votre enfant. L'entrée à la crèche n'est pas synonyme de sevrage. L'allaitement maternel d'un enfant en crèche est tout à fait possible si la famille le souhaite.

Différentes possibilités sont envisageables :

- L'allaitement maternel pendant les temps de crèche : Si la mère a la possibilité, elle peut venir directement à la crèche allaiter votre enfant. Un espace sera pensé pour elle, dans le calme et à l'abri des regards.

- L'allaitement maternel par intermédiaire de biberon : Possibilité d'apporter votre lait en suivant le protocole de chaîne de froid.

4) Invitation à partager des moments ensemble à l'extérieur

Un planning mensuel, répertoriant l'ensemble des activités destinées aux enfants et temps

venants ponctuer la vie de la structure, est à disposition des familles au niveau des casiers des enfants.

Voici les différentes sorties auxquelles vous pouvez vous inscrire pour y participer avec nous :

- Ludothèque
- Gymnase
- Médiathèque
- Musée
- Balades
- Spectacles
- Différents temps festifs

Ces temps partagés parents-enfants enrichissent la relation. En effet, ils permettent de passer un moment privilégié sans contrainte organisationnelle.

5) Invitation à partager des moments ensemble au sein de la structure

- **Ateliers culinaire avec notre chef Laurent !**

Le cuisinier fait partie intégrante de la vie de l'enfant dans la structure. Il souhaite s'investir auprès des familles. Pour cela, nous organisons, chaque trimestre, un « atelier culinaire » dans lequel l'ensemble de la famille est invité. 4 à 6 familles ont la possibilité de participer sur inscription. Les préparations seront dégustées le lendemain par l'ensemble des familles. Il s'agit d'un moment convivial où le parent bénéficie d'un temps privilégié avec son/ses enfant(s) sans contrainte.

Ces ateliers sont l'occasion d'échanges entre les familles qui sont accompagnées dans la réalisation de la recette par le cuisinier et d'un professionnel de l'équipe accueillante. C'est également l'occasion d'aborder la question de l'alimentation de l'enfant avec les parents.

- **Café des parents (Paren'thèse)**

Plusieurs petits déjeuners sont organisés dans l'année de 8h à 10h. Le premier de l'année, est pour les parents l'occasion de se rencontrer et de découvrir l'ensemble des partenaires de la structure (LAEP, ludothèque,...). Les suivants, peuvent être sur différentes thématiques, autour d'un café. Ils sont un lieu d'échange pour les parents qui partagent un moment ensemble et avec l'équipe ou les intervenants, sans la présence des enfants qu'ils ont ou non déposés au préalable dans le lieu de vie où ils sont accueillis.

- **Réunions**

Réunion de rentrée

Une réunion est organisée début octobre pour permettre aux nouvelles familles de

rencontrer l'ensemble des professionnels de la structure et les autres parents dans un cadre plus convivial afin de partager nos valeurs et nos pratiques professionnelles mais aussi pour répondre à diverses interrogations. Il favorise l'accueil des familles au sein de la structure.

Réunion thématiques

L'équipe s'attache à identifier les besoins et problématiques des familles et propose des temps d'échanges abordant diverses thématiques. L'équipe de direction fait appel à des personnes ressources en interne ou externe pour étayer ses thématiques et les présenter de façon ludique. Des parents ayant une expertise particulière dans un domaine peut être sollicité. La fréquence de ces réunions est déterminée en fonction des besoins des familles.

Temps festifs

Ponctuellement, les familles sont invitées à fêter des événements divers (fête de Noël, fête de fin d'année...). Pour la réussite de ces temps, la présence des familles est vivement encouragée.

6) Les outils de communication

Tout au long de l'accueil de votre enfant, nous utilisons différents moyens de communication, notamment, les mails (information générales, invitations, demande de congés, changement de contrat...), à l'adresse mail suivante : m.a.saintcybard@mairie-angouleme.fr

Pour l'organisation de la vie de la crèche et pour le bien-être de l'enfant (modification habitudes), il est important de préciser tout changement ou modification de contrat.

Une boîte aux lettres est aussi à votre disposition près de la porte du bureau de direction pour y déposer tout documents (demande de congés, contrats, vaccins et autres...)

Nous sommes également disponible pour toutes demandes de rendez-vous et nous vous en proposerons également au cours de l'accueil de votre enfant. Il est important pour l'ensemble des acteurs (parents, professionnels et enfants) de se rencontrer et de prendre le temps d'échanger sur le quotidien et toutes situations qui poseraient questions, dans l'intérêt de garantir des relations saines.

7) Pour aller plus loin :

- **Café des parents libre**

Évaluation envisagée :

Méthode d'évaluation

- Observation des liens parents/enfants/professionnels
- Échanges et retour des familles
- Appropriation des lieux par les familles
- Participation des familles

Critères d'évaluation :

- Fréquentation des parents aux temps d'échange proposés par le multi-accueil
- Nouvelles propositions faites par les familles

THÉMATIQUE n°3

Explorons l'extérieur et l'environnement autour de la crèche

Axe d'intervention concerné lié à la politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême :

Axe 2 : Proposer une offre d'accueil de qualité

Objectifs de l'action :

- Ouvrir l'enfant au monde extérieur
- Permettre aux enfants de s'épanouir en leur offrant des propositions variées
- Favoriser les échanges entre les enfants et les professionnels
- Favoriser la découverte de l'enfant
- Renforcer le travail d'équipe

Attendus de cette action :

- Bien-être de l'enfant
- Autonomie de l'enfant
- Éveil à la nature
- Développement des sens

Public(s) ciblé(s) :

- Enfants jusqu'à 3 ans révolus

Lieux du déroulement de l'action :

- La structure d'accueil et lors des sorties.

Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- Durant le temps de l'accueil et lors des sorties
- Durant le temps de vie du projet

Personnes en charge de l'action :

- Chef de projet : équipe de direction (éducatrices de jeunes enfants)
- Personnes associées :
- Agents de la structure (dont brigade)
- Pôle prévention primaire (Psychomotricienne, Référent Santé Inclusif, Accompagnant santé)

Partenariats à mobiliser :

- Parents
- Pôle prévention primaire (Psychomotricienne, Référent Santé Inclusif, Accompagnant santé)
- Les Espaces Verts
- Service des sports
- Ludothèque, Médiathèque, Musée,
- Crèche de Zarafa
- Service de PMI

Moyens mis en œuvre et à développer :

- Échanges avec les partenaires
- Encadrement satisfaisant pour rendre favorable les sorties
- Réunions et communication
- Participation des familles

Déroulement de l'action :

1) L'extérieur de la crèche : cour et patio

Dans la cour, nous retrouvons divers jeux tels que des véhicules, une balançoire, des toboggans, un bac à sable, des copeaux pour le transvasement. Nous avons également des rondins de bois ainsi qu'une poutre naturelle pour développer la motricité et l'équilibre. L'envie de grimper est un besoin naturel de l'enfant.

Notre projet est de proposer des espaces de jeux variés semblables à ceux présent dans les espaces de vie (jeux d'imitation, motricité, espace calme..)

Pourquoi le jeu en plein air est-il important et bénéfique pour les enfants ?

D'un point de vue moteur

L'enfant a besoin de se dépenser, de bouger, de crier.... Lui permettre de le faire en plein air lui offre plus de possibilités d'actions. Il va pouvoir courir, escalader, sauter, attraper... choses qui ne sont pas toujours aisées en intérieur. Ce cadre extérieur permet à chaque enfant de vivre des expériences multisensorielles extrêmement riches et favorables à son développement et de développer une agilité et une adresse de ses mouvements dans l'espace.

D'un point de vue créatif et social

Le jeu extérieur encourage la créativité de l'enfant. Il développe son imagination en fonction de ce qu'il y trouve. Cet imaginaire et cette créativité vont également avoir un impact positif sur la concentration de l'enfant et sur ses apprentissages. Profiter des espaces extérieurs permet également aux enfants de découvrir les plantations, apprendre à les respecter, développer les sens comme la vue, l'ouïe, l'odorat, et le toucher pour appréhender tout ce qui entoure la crèche.

D'un point de vue sanitaire

En jouant à l'extérieur, l'enfant pourra ponctuellement sortir d'une zone renfermée pouvant contenir des microbes. Contrairement aux idées reçues, les virus hivernaux ont plus de probabilité de toucher les enfants qui ne sortent pas de la journée que les enfants qui s'oxygènent au moins une fois par jour.

D'autre part, le mouvement, les stimuli et la lumière naturelle ont une incidence positive sur la qualité du sommeil.

Connaissant à présent tous les bénéfices qu'apportent les jeux en extérieur, toutes les saisons y sont finalement propices ! C'est pourquoi, au sein de la structure, des temps en extérieurs sont organisés quotidiennement et ce, même en hiver.

« Il n'y a pas de mauvais temps. Il n'y a que des mauvais vêtements ! » Cette citation tient son origine des pays nordiques.

2) Les sorties

- **Pain**

Tous les jours sauf le lundi, nous allons avec un groupe d'enfants chercher le pain. Arrivés à la boulangerie, les plus grands peuvent demander le nombre de baguettes. Une tartine leur est donnée par la boulangère. La vitrine est changeante selon les saisons et les événements de l'année. Les enfants sont très investis et demandeurs de ce rituel.

- **Balades en bord de Charente**

Les balades s'organisent selon le taux d'encadrement. Ces balades permettent d'éveiller la curiosité de l'enfant sur le monde. Elles permettent également de développer la motricité de l'enfant, ressentir les différentes textures du sol, observer la nature (changeante au fil des saisons), l'eau, les différents animaux (canards, cygnes, chats, chiens, oiseaux...), les différents véhicules, entendre les bruits... Ces moments sont source de plaisir partagé entre les professionnels et les enfants.

- **Marché des Halles**

L'intérêt de cette sortie est de permettre aux enfants de découvrir divers aliments dans leur état naturel. Il est proposé aux enfants d'observer les fruits, légumes, poissons, viandes, fromages tout en développant les différents sens (vue et odorat). Cette sortie permet également de faire du lien entre les aliments et les ateliers culinaires prévus au sein de la structure. Pour se rendre au marché, nous utilisons la navette gratuite. Cela permet aux enfants de découvrir un moyen de transport, les différents codes sociaux et développe leur sens de l'équilibre.

- **Gymnase Mario Roustan**

Une séance de motricité est organisée chaque vendredi au gymnase Mario Roustan sauf durant les vacances scolaires. Ces séances permettent de développer la motricité globale de l'enfant. Ce lieu est pensé pour laisser libre court à l'imagination de l'enfant et à la liberté de mouvement sans danger. Nous terminons les séances par un retour au calme, permettant de rassembler les enfants et de les apaiser.

- **Pataugeoire**

De novembre à mai, nous proposons aux enfants des temps à la pataugeoire de la crèche du « Monde de Zarafa ». Participer à cette sortie offre la possibilité aux enfants de s'amuser dans l'eau ou seulement d'observer, selon l'envie de l'enfant. Au départ, nous laissons les enfants découvrir le grand bain. Par la suite, nous venons proposer divers jeux (contenants, bateaux, arrosoirs...) pour manipuler et transvaser. L'intérêt de ces temps est de prendre plaisir pour mieux appréhender le contact avec l'eau.

- **Ludothèque**

La MJC Rives de Charente nous accueille une fois par mois, au sein de sa ludothèque. L'enfant y est invité à découvrir des jeux et jouets différents dans un autre lieu. Les enfants peuvent jouer en jeu libre et laisser place à leur imagination et à leur créativité. Parfois, nous partageons le temps d'accueil avec d'autres enfants accueillis chez des assistantes maternelles.

- **Médiathèque**

La médiathèque propose divers ateliers, exposition autour de livre, lectures d'histoires, animations diverses auxquelles nous assistons sur réservation, avec un groupe de 6 à 8 enfants.

L'intérêt du livre pour l'enfant

Lire en crèche, c'est offrir bien plus qu'une histoire. Pour l'enfant, c'est également, favoriser son éveil langagier et cognitif, stimuler sa curiosité et son imaginaire, structurer sa pensée et ses repères, construire et renforcer un lien sécurisant et lui offrir un accès au monde et à la culture.

Pour aller plus loin : Nous souhaiterions y aller de manière plus régulière, une fois tous les 2 mois, pour emprunter des livres et permettre du renouveau au sein de la crèche.

- **Musée**

Courant février/mars, le musée propose un projet adapté aux jeunes enfants (2/3 ans) pour découvrir ce lieu culturel. L'objectif est de prendre conscience que ce lieu est ouvert à tous. Ce projet se construit sur 4 séances avec un même groupe d'enfants et de professionnels. Tout d'abord, une visite libre, ensuite une visite guidée ludique, suivi d'un atelier artistique et enfin un temps familles pour que les enfants puissent partager leurs découvertes.

Place des parents dans les sorties :

Les familles sont invitées à participer sur les différentes sorties proposées (excepté la pataugeoire pour préserver l'intimité des enfants), ils pourront alors s'approprier l'atelier ou le lieu et le proposer ou y retourner de façon autonome avec leurs enfants. Ces temps sont l'occasion pour les familles de partager un moment parent-enfant mais aussi de découvrir un/des lieu(x) qu'elles n'auraient pas forcément fréquenté en dehors de la structure.

3) Pour aller plus loin

- **Jardinage**

Au sein de la structure, plusieurs professionnels ont le souhait de développer un projet « grainothèque » avec la coopération des enfants et des familles. Aussi, des ateliers « jardinage » sont également réalisés en partenariat avec le service des espaces verts de la ville d'Angoulême. Une animatrice peut nous accompagner dans diverses réalisations (plantation, décoration...). C'est un bon vecteur d'échanges entre les professionnels et les familles mais aussi entre les familles elles-mêmes.

Les parents sont partie prenante dans cette démarche soit physiquement par leur présence, soit en nous fournissant le matériel nécessaire (graines, plants, pots, cageots...). L'enfant est fier de ramener avec son parent le matériel nécessaire à la réalisation de l'atelier.

- **Évaluation envisagée :**

Méthodes d'évaluations :

- Par l'observation des comportements des enfants (signes de bien-être, envies de faire, résistances etc.) ;
- Par les échanges formels et informels entre professionnels et avec les familles (transmissions, réunions, moments conviviaux...)
- Par les regards extérieurs (médecins, psychomotriciens etc.).

Critères d'évaluations :

- Nombre et type d'univers ludiques mis à disposition des enfants
- Évaluation régulière de l'aménagement de l'espace
- Prise d'initiative des enfants
- Utilisation des espaces par les enfants
- Appréciation de l'autonomie des enfants
- Retours des familles

Conclusion

Ce projet d'établissement est le fruit de notre réflexion et d'un travail d'équipe. Cet outil vient illustrer nos pratiques professionnelles et notre manière d'appréhender la vie en collectivité au sein de notre crèche.

Ce projet n'est pas figé dans le temps mais il est en perpétuelle évolution en fonction de nos éventuelles réflexions, nouvelles pratiques mais aussi en fonction des besoins des jeunes enfants et des familles accueillies.

Enfin, offrir un accueil de qualité bienveillant et sécurisant aux enfants, et proposer un service et un accompagnement adaptés aux besoins de chaque familles sont les objectifs principaux de l'équipe de la crèche « Minuscule ».